



Communiqué de presse Pour diffusion immédiate

Audience de Jean-Claude Duvalier, aujourd'hui et craintes de l'AQOCI quant au non-respect des droits des victimes de la dictature

Montréal, le 7 février 2013 – L'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI) partage les craintes relatives au non-respect des droits des victimes de la dictature duvaliériste exprimées en Haïti par le *Collectif contre l'impunité* (cf. communiqué du 3 février 2013).

A l'ouverture de l'audience de Jean-Claude Duvalier devant la cour d'appel de Port-au-Prince, aujourd'hui, date symbolique s'il en est, puisqu'elle a marqué la fin de la dictature duvaliériste il y a 27 ans, l'AQOCI partage l'appel suivant du **Collectif contre l'impunité** :

« Il est impératif que la société haïtienne, les organisations de solidarité internationales et la communauté internationale, en particulier ses instances de droits humains, expriment leur appui au difficile combat que mènent les victimes de la dictature Duvalier pour faire échec à l'impunité et au révisionnisme. Ce combat est celui de la construction d'un Etat de droit démocratique, où les libertés et les droits fondamentaux sont effectivement garantis, notamment par un pouvoir judiciaire impartial, indépendant, soucieux de l'intérêt général et donc de la vérité ».

– 30 –

Information :

Élisabeth Cloutier
Chargée des communications
AQOCI
514 871-1086 ext. 205